

Mouthiers sur Boëme Vivre à

SOMMAIRE

Le Conseil Municipal du 7 janvier	p 2
Nouvelles lagunes	p 3
Championnat de France de cross- country	p 3
Dans le panneau	p 3
Rencontre avec Alain CHATAIGNER et Yves GOYON	p 4
Boucles de la Boëme	p 5
Tennis	p 5
Cinéma	p 5
Contre le cancer	p 6
Sentiers de la Boëme	p 7
Randonnées	p 7
Etat Civil	p 8
Agenda février-mars	p 8
Médecins de garde	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 241
FÉVRIER
2005



Photo Alain PORTE

SAUVEGARDONS LE PATRIMOINE COLLECTIF

Pour nous construire et avancer nous avons tous besoin de notre passé, personnel ou collectif. Une de nos missions d'élus municipaux, c'est d'être les garants de la sauvegarde du patrimoine collectif.

Lorsque nous entreprenons un projet qui va avoir un impact sur des lieux chargés de vos souvenirs, de votre vécu, nous nous entourons d'un maximum d'avis afin d'arriver à un résultat qui donne satisfaction à une grosse majorité d'entre vous (l'unanimité étant inenvisageable)

Voilà pourquoi nous luttons tellement pour la sauvegarde de notre gare : vous êtes derrière notre action et vous nous soutenez. Bien sûr vos raisons peuvent être multiples et variées, mais toutes sont attachées à l'histoire et à la vie de notre cité. Il est douloureux de faire le parallèle entre l'attitude de la SNCF qui veut tout raser, et l'attitude des jeunes venus des 4 coins du monde pour sauver et remettre en état le Four du Petit Guillon.

D'un côté, le souci de rentabilité sous le vocable sécuritaire ; cette gare a été ouverte à tout vent pendant des décennies,

et soudain elle représente tellement de danger qu'il faut la condamner ! La remettre en état nécessitera bien sûr des efforts à la SNCF et à la commune de Mouthiers sur Boëme.

Nous sommes prêts à relever le défi, mais il faudra un minimum de bonnes volontés de la part de l'administration ferroviaire.

Et pendant ce temps là, les jeunes de « Solidarité jeunesse » vont entamer la dernière partie du chantier du Four au mois d'août prochain.

La commune ou les précédents propriétaires auraient très bien pu raser ce « petit patrimoine » ; les bulldozers font des merveilles et c'est tellement rapide !

Mais ce serait aussi effacer une partie de la vie de nos aïeux

Ce four est là pour nous dire : voilà comment on vivait au Petit Guillon ou à Mouthiers autrefois.

La restauration terminée, nous avons bien l'intention, toujours avec votre aide, de faire revivre ce lieu !

L'adjointe au maire
Elyane PORTE

Immeuble de la gare

Mme le Maire informe le Conseil Municipal du courrier de la SNCF du 21 décembre 2004 confirmant son refus de vendre la gare à la Commune pour des raisons de sécurité (distances trop faibles par rapport aux voies et aux caténaires)

Elle rappelle que la pétition a recueilli plus de 1000 signatures. Le Conseil décide de se procurer les normes européennes relatives aux interventions à proximité de ces ouvrages, de consulter des entreprises du bâtiment spécialisées dans ce genre de travaux, de consulter un bureau de contrôle en matière de prévention des risques.

Le Conseil Municipal demandera, à l'issue de ces consultations, l'appui des élus locaux et parlementaires.

Révision simplifiée et modifications du POS

Le Conseil Municipal, après examen des offres, retient le cabinet GUERIF comme bureau

d'étude pour la procédure de révision et modification du POS.

Indemnité logement instituteurs

Le Conseil Municipal accepte la proposition de M.le Préfet de la Charente pour reconduire l'indemnité au niveau de l'année précédente

Éclairage église

Le Conseil Municipal accepte le devis du SDEGC pour l'éclairage extérieur de l'église, pour un montant à charge pour la Commune, de 14 748 €.



SIAH de la Boème

Le Conseil Municipal accepte la participation demandée pour l'exercice 2004 mais demande au SIAH de revoir, pour l'année 2005, le calcul de participation des Communes.

Services publics de proximité

Le Conseil Municipal décide de délibérer de façon générale pour le maintien des services publics en milieu rural.

Lagunes d'assainissement

En plus des subventions qui seront demandées au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau, le Conseil Municipal décide de demander une aide à l'Europe et à l'État.

Assurance groupe pour le personnel communal

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au Contrat d'assurance souscrit par le Centre de Gestion auprès du groupe AXA, garantissant les frais laissés à la charge de la Commune pour les risques maladie.

Crédits de subventions

Le Conseil Municipal décide de procéder au versement de subventions de fonctionnement, avant le vote du Budget Primitif 2005, en faveur de la Caisse des Écoles et du Centre Communal d'Action Sociale.

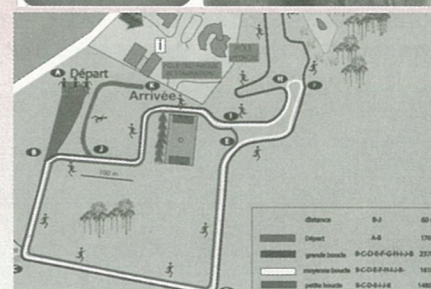
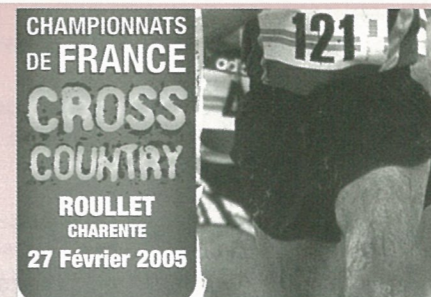
Aide à l'Asie du Sud Est

L'Association des Maires de Charente lance un appel à subvention pour l'aide à l'Asie du Sud Est à raison de 0,20 € par habitant. Le Conseil Municipal préfère faire un don au Secours Populaire local.

Pour la première fois dans notre communauté de communes, un championnat de France va être organisé. Il s'agit de cross-country, une discipline de l'athlétisme dans laquelle les français brillent.

Il faut en effet rappeler que les français sont champions d'Europe 2004 par équipe et les françaises médaillées de bronze.

Attention, le nombre de participants, plus de 3 600, de leurs accompagnateurs, et des spectateurs, nécessitera des parkings obligeant un peu de marche à pied..!



DANS LE PANNEAU

En matière de développement local, d'attractivité, il faut avoir plusieurs cartes en mains; parmi lesquelles figurent les équipements routiers permettant la desserte locale. Et s'il est une carte encore plus importante c'est...d'être sur la carte géographique, celle qui permet de repérer un lieu.

Mais cela ne suffit pas toujours. Ainsi Mouthiers apparaît bien sur les cartes, y compris celles à l'échelle 250 000ème.

Mais jusqu'à une date récente, Mouthiers n'était pas repérée sur la N10 alors qu'il passe sur cette route plus de 5 millions de véhicules par an.

C'est désormais un oubli réparé puisqu'il existe au moins 4 indications de direction "Mouthiers", avec un accès via l'échangeur du berguille à Roulet.

Nous sommes enfin dans le panneau et ça l'affiche bien !

CONTRÔLE DE L'ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL

Depuis la loi sur l'eau, l'État s'est déchargé sur les collectivités locales de sa compétence du contrôle des installations d'assainissement individuel. Autrement dit, les visites sur place faites auparavant par les agents de la Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, sont désormais à la charge des communes ou de leur communauté quand cette compétence est devenue communautaire. C'est le cas de Mouthiers qui comme les autres communes de Charente-Boème Charraud, exerce cette responsabilité via le service assainissement de la communauté de commune. mais le législateur ne s'est pas contenté de transférer cette charge ; il a accentué le contrôle en imposant une fréquence quadriennale. En bref, les propriétaires devront faire vérifier leurs équipements d'assainissement tous les 4 ans et devront payer pour ce service. Car il n'y a pas de miracle pour la collectivité. Elle bénéficie de quelques subventions, notamment de l'Agence de l'eau et du Conseil général. Mais comme le coût du service est plus élevé que ces recettes, et qu'une autre loi fait obligation à la collectivité d'équilibrer le fonctionnement du service, il faut facturer la prestation à l'occasion de chaque vérification quadriennale. Il a donc été fixé à 60 euros, soit 15 euros par an pour chaque équipement individuel d'assainissement.

RENCONTRE AVEC ALAIN CHATAIGNER ET YVES GOYON

Avec Albert ASSELOT, Bruno MOULINIER, Franck BEC, Christophe GAUTHIER et Jean Claude SIMON, ils forment l'équipe technique municipale. Ils sont les derniers arrivés dans cette équipe où règne une ambiance sérieuse et coopérative. Habillés de leurs vêtements de travail jaune fluo, ils sont visibles quand ils travaillent sur la voirie ou les espaces verts municipaux

L'un est maçon, l'autre menuisier, deux métiers qui sont bien utiles pour l'entretien et la création des équipements municipaux. Ils ont également en commun d'avoir travaillé dans le secteur privé avant d'entrer dans la fonction publique territoriale.

Pour Alain CHATAIGNER, le menuisier de l'équipe, cette expérience du secteur privé a débuté par l'apprentissage chez un artisan de Berneuil, avant de se poursuivre dans une entreprise spécialisée dans l'équipement de camping-car et de véhicules commerciaux.

Alain CHATAIGNER a fait son entrée dans l'équipe municipale, au moment du départ en retraite de Claude BORDRON, à l'automne 97. Depuis, les traces de son savoir-faire sont visibles au presbytère, dans l'abri des randonneurs place Petite-Rosselle, à l'école...

Dans le premier lieu cité, c'est tout le plafond-plancher qui a retrouvé décence sous ses mains habiles.

Quant à l'abri pour les randonneurs, il est salué par tous les utilisateurs. Parfois l'action est moins spectaculaire mais très utile. Ainsi, à l'école, Alain CHATAIGNER a récemment installé une vingtaine de plinthes anti-pince doigt sur les différentes portes de l'école maternelle.

La sécurité est une préoccupation de toute l'équipe technique qui surveille l'état des équipements et les menaces que peuvent créer le vieillissement et l'usure des matériaux.

Alain CHATAIGNER connaît bien le bois depuis sa formation initiale au centre de formation de la chambre des métiers à Barbezieux.

C'est ainsi qu'il a inscrit sur son programme de travail des prochains mois, la reprise complète du parquet de la salle de danse de la MJC. Les lattes du parquet ont beaucoup vieilli et les poutres se sont déformées.

Il faudra donc changer les premières et redresser les dernières. Un travail qu'il réalisera sans doute en équipe avec le concours d'un de ses collègues, peut-être Yves GOYON, le dernier arrivé dans les effectifs du



personnel technique municipal. Celui-ci est en effet au service de la commune depuis mai 2002 après avoir travaillé dans différentes entreprises. La première d'entre elles était à Voeuil-et-Giget.

Yves GOYON avait 14 ans et débutait dans la vie professionnelle avec un certain... Claude BORDRON. Dans ce secteur du bâtiment, les choses ont bien changé notamment les moyens techniques qui, comme l'éleveur électrique, dispense aujourd'hui de monter tuiles et parpaings sur l'épaule. Le chantier du moment d'Yves GOYON concerne le petit mur de pierre autour de l'espace vert faisant face à la mairie. Malgré son aversion pour la taille de pierre, ce sont bel et bien 50 mètres de muret, de quarante centimètres de large sur autant de haut que le « maçon communal » a entrepris de réaliser.

Un chantier qui avance tout doucement car il est en concurrence avec celui de l'extension du cimetière où douze piliers de pierre doivent être érigés pour constituer la clôture. Ce père de famille de trois enfants, monastérien depuis dix-neuf ans a vécu un mois d'août 2004 dont il gardera un très bon souvenir : le chantier international de jeunes autour du four du Petit Guillon. Rassemblant des jeunes de quatre continents, il a permis de réhabiliter un four. L'essentiel du travail fut constitué de travaux de maçonnerie dont il partagea le travail d'encadrement et d'apprentissage des jeunes avec Claude BORDRON, venu en voisin.

Pourtant les choses avaient mal commencé pour Yves GOYON. Le changement des dates du chantier mit celles-ci en concurrence avec ses jours de congés d'été arrêtés depuis longtemps avec son épouse. En acceptant avec gentillesse ce contretemps, il a permis que la première tranche de ce chantier atteigne ce résultat formidable. Pour la seconde tranche qui débutera le 1er août 2005, il espère retrouver des jeunes aux mêmes qualités humaines. Une certitude : il retrouvera son collègue de travail Alain CHATAIGNER. Cette année en effet, à côté des travaux de maçonnerie qui permettront de réaliser des bancs, la couverture du four, un travail de charpente sera nécessaire pour protéger le four.

C'est donc ensemble qu'ils dirigeront ce chantier international embellissant notre patrimoine local.

BOUCLES DE LA BOËME

3 randonnées VTT : 16 - 28 - 40 km à partir de 8 heures

3 randonnées pédestres pour tous : 12 - 16 - 20 km non accompagnées sur itinéraire balisé, cartographie noir et blanc fournie, allure libre.

RANDO CHALLENGE Départemental de la Randonnée Pédestre

Thème : Préhistoire - histoire

Inscription et départ :

20 km entre 7 h 30 et 8 h 15

16 km entre 8 h 15 et 9 h

12 km entre 9 h et 9 h 30

Tarifs (ravitaillement compris)

VTT : licenciés 3 € ; non licenciés 5 € ; -16 ans gratuit

Rendez-vous au stade salle polyvalente

Renseignements :
05.45.25.08.16
05.45.67.84.38

6 MARS

TENNIS DE TABLE

Le Club de Tennis de Table termine l'année 2004 avec de bons résultats pour les 2 équipes en Départementale.

Classement final par poules dans la 1ère phase 2004 : la division I termine en 5è de sa poule et pour la division III, quatrième.

Nous ne pouvons qu'espérer aussi bien pour 2005 sinon mieux.

Pour 2005, les deux équipes démarrent l'année avec de nouveaux maillots ainsi qu'un nouveau flocage tennis de table.

De nouveaux adhérents au club ont apporté un dynamisme à tous les joueurs et un sérieux aux entraînements du mardi et du vendredi ; 2 fois par mois, ceux-ci sont réalisés par un entraîneur de la ligue tennis de table.

Un repas sera organisé pour fêter la nouvelle année dans la salle polyvalente relookée.

Pour tous renseignements sur l'activité du club tennis de table, contacter

Monsieur Jean-Paul ADAM
05.45.67.96.18.

Tournoi

salle polyvalente

samedi

26 février

ATHLÉTISME

Un deuxième entraînement organisé par l'AJM athlétisme aura lieu le 13 février 2005 à Mouthiers, en vue de préparer la 28ème édition des Foulées de Saint-Eutrope et du Montmorélien fixée le 13 mars 2005. Rendez-vous place du champ de foire à 10 heures.

Un rassemblement intéressant de 20 personnes a eu lieu le 19 décembre malgré les mauvaises conditions atmosphériques ; nous espérons bien cette fois-ci arriver à 30. Nous pourrions parcourir entre 5 et 20 km par groupes de niveau si besoin. Pour tout renseignement, appelez le 05.45.67.97.62



Mardi 22 FÉVRIER à 20h30

LE DERNIER TRAPPEUR

MJC Jules Berry



SOLIDARITÉS CONTRE LE CANCER

Pour la 11ème année consécutive, le Comité de Charente de la Ligue contre le Cancer a renouvelé sa grande collecte de fin d'année.

La campagne « 1 euro contre le cancer » 2004/2005 s'est déroulée du 7 décembre 2004 au 8 janvier 2005. Ce sont 74,21 € qui ont été récoltés dans les troncs déposés chez les commerçants de Mouthiers/Boëme.

Cette somme va rejoindre le fruit de la collecte départementale et sera utilisée au profit de la Lutte contre le Cancer dans le département, dans le cadre :

- de la recherche
- de l'aide aux malades
- de la prévention (projet anti tabac)
- du dépistage en cofinçant

avec d'autres partenaires le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal - de l'information du public. Nous tenons à remercier vivement les généreux donateurs et les commerçants de la commune.

La poursuite des dons peut se faire auprès de la **Ligue contre le Cancer, Comité de la Charente 104, rue Monlogis à ANGOULEME.**

De même, le Comité de Charente de la Ligue contre le Cancer a mis en place un système de récupération des cartouches d'imprimantes vides (laser, jet d'encre) aux fins de recyclage, et au profit de la lutte contre le cancer. C'est pourquoi nous faisons appel à votre esprit de solida-

rité. Ainsi vous ferez :
 - un acte humanitaire dans le domaine de la santé en permettant au Comité de la Ligue Contre le Cancer de récolter des fonds pour poursuivre et intensifier ses actions
 - un acte écologique en préservant l'environnement puisque les consommables informatiques sont considérés comme polluants
 Votre participation à cette collecte peut se situer dans votre milieu professionnel, mais vous pouvez également intervenir dans votre entourage en récupérant autour de vous des cartouches usagées et les déposer au siège du Comité ou faire appel au **05.45.92.20.75**
 Merci pour votre participation.



Grosse affluence et bon appétit au repas des aînés.



Aménagement des Justices, les habitants participent

Photos Alain PORTE

CHERCHE LOCAL

Un groupe de jeunes musiciens de Mouthiers recherche, sous l'égide du Centre Social CSCBC à Mouthiers, un local pour répéter. Nous sommes prêts à étudier ensemble toutes les propositions (granges, caves, greniers, ...).

Pour cela, nous vous invitons à contacter Jean-Noël animateur du Centre Social

VACANCES EN FAMILLE

Vous avez un petit budget (quotient familial inférieur à 457) et vous souhaiteriez pouvoir partir en vacances avec votre famille cet été : le Centre Social Culturel et Sportif Intercommunal peut vous aider à réaliser ce projet. Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec Marie-Laurence GILLARDIE

CENTRE SOCIAL

05 45 67 84 38

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIERS Place du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	NB de km
Dim 13 fév		13 h 30	MOUTHIERS	Champ de foire	13h30	12
Dim 20 fév	Assemblée Générale Comité Départemental des randonnées pédestres Angoulême	8 h 15	ANGOULÊME	Centre commercial Grande Garenne	9h15	13
Dim 27 fév	Nicole Girardeau 05.45.67.19.61	13 h 30	CHAMPMILLON	église Champmillon	14h	11

Randonnées possibles avec "la Randonne" lors des dimanches libres avec "Sentiers de Boëme"

Voir le calendrier de La Couronne

Toute personne, même non adhérente à "sentiers de Boëme" peut participer ponctuellement. Allure modérée (environ 4 km/h)



Le mercredi tous les 15 jours l'Association Sentiers de Boëme pilote une balade sur la Commune de Mouthiers, soit à partir du bourg, soit à partir d'un village où l'on se rend en voiture. Le grand nombre de chemins et la grande diversité des paysages (vallées, collines, plateaux calcaires,

bois ou forêts, rivière, tourbières, ...) permettent beaucoup de balades variées. Leur durée de deux heures environ et leur rythme cool permettent à tous de suivre y compris aux parents avec petits-enfants.

Les rendez-vous : **14 H** sur le champ de foire

MERCREDI
9 et 23
FÉVRIER

PERMANENCE DE LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Nous vous rappelons qu'un agent de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie tient une permanence en mairie. Depuis le 4 janvier 2005 elle a lieu le MARDI de 14 heures 45 à 15 heures 45. N'hésitez pas à venir rencontrer l'agent de la CPAM pour un conseil, la remise de feuilles de soins, etc...



Dorothee PICOULEAU dans son nouveau magasin

De nouvelles activités se créent à Mouthiers! Nous y reviendrons dans un prochain numéro.



Changement de pharmacienne Place de la gare (Photos Alain PORTE)

pour accéder au site Web consacré à Mouthiers :
www.mouthiers-sur-boeme.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

24 novembre : Baptiste BORDE « Gersac »
1er décembre : Lucie DEFOULOUNOUX « Gersac »
2 décembre : Clara MOREAU « Les Érableaux »
3 décembre : Louna SEGUÉLA « Forge »
12 décembre : Enola SEDYKL 69 bis, rue de la Boème
27 décembre : Angel ORGAZ 5, place des Genévriers
31 décembre : Ange GUILLOIS le 202, la Chauvéterie

DÉCÈS

Paulette SOLAS née DENAUD le 1er janvier 2005
Foyer Personnes Agées
Marie LAFAYE née TIPHONNET le 1er janvier 2005
Foyer Personnes Agées
Jean BLANCHARD le 13 janvier 2005 2, chemin de la Chauvéterie

SUR VOTRE AGENDA

FÉVRIER

- 12 : loto du foot à la salle polyvalente
- 19 : poule au pot du Comité des Fêtes à la salle polyvalente
- 26 : Coupe populaire du Ping-Pong salle polyvalente :
- 27 : Championnat de France de cross-country à Rouillet

MARS

- 6 : 15èmes boucles de la Boème
- 11 : soirée norvégienne à la MJC

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H. Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures. Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur Angoulême
Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

Depuis le 1er février,
il faut composer le 15
POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE
Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

Le prochain bulletin

Il paraîtra début mars 2005. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 février. Rappelons que les annonces concerneront les activités prévues jusqu'au 15 avril.
Le numéro suivant, le 243, paraîtra en avril.



CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boème - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Une nouvelle association pour la promotion de l'attelage



Assemblée studieuse du club des Aînés



Ils ont eu le blues lors de l'A.G. de la MJC.

(Photos Alain PORTE)